

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 AVRIL 2019

Le Conseil Municipal s'est réuni le vendredi 26 avril 2019 sous la présidence d'Alain Fillon, Maire.

Etaient absents excusés : Mesdames Hervier (pouvoir M. Maignan), Pinto (pouvoir Mme Maharaux) et Monsieur Avenard (pouvoir M. Victor)

Monsieur Jaquinod est désigné secrétaire de séance.

♦ ♦ ♦ ♦ ♦ ♦

Le procès-verbal de la réunion précédente n'ayant fait l'objet d'aucune remarque, il est approuvé à l'unanimité et il est passé à l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour.

♦ ♦ ♦ ♦ ♦ ♦

AFFAIRES GENERALES

❖ Organisation du scrutin des élections européennes

Il aura lieu le dimanche 26 mai 2019 de 8h00 à 18h00, au restaurant scolaire.

Le planning des permanences au Bureau de vote est dressé et la composition du Bureau de vote est établie.

Madame la Secrétaire de Mairie rappelle quelques modalités pratiques pour le bon déroulement des opérations de vote (personnes radiées ; contrôle des identités etc...).

Elle précise en outre que le nombre d'inscrits sur la liste électorale est à ce jour de 979 suite à un mouvement de radiations (88) et inscriptions (34).

❖ Tirage au sort des Jurés d'Assises

Après avoir rappelé le nombre de jurés que doit désigner la commune (1) et le nombre de personnes à présenter (3), il est procédé au tirage au sort d'où ressortent les noms suivants : Monsieur AUVARD Philippe, Madame COLLIN Laure et Monsieur BEN RAIS Larbi.

Les personnes seront informées de ce tirage et les dossiers seront transmis en préfecture.

❖ Fixation des tarifs scolaires pour l'année 2019-2020

Après avoir rappelé que ces tarifs n'ont pas augmenté depuis trois années, Monsieur le Maire propose d'appliquer les tarifs suivants pour l'année scolaire 2019-2020.

<u>Activité matin Ecole</u> (Année Scolaire 2019-2020)		
✓ Luray	1 enfant.....	23,00 €/mois
	2 enfants.....	38,00 €/mois
	3 enfants.....	51,00 €/mois
	4 enfants.....	60,00 €/mois
✓ Extérieur	1 enfant.....	30,00 €/mois
	2 enfants.....	51,00 €/mois
	3 enfants.....	72,00 €/mois
	4 enfants.....	90,00 €/mois
<u>Activité soir Ecole</u> (Année Scolaire 2019-2020)		
✓ Luray	1 enfant.....	33,00 €/mois
	2 enfants.....	55,00 €/mois
	3 enfants.....	81,00 €/mois
	4 enfants.....	100,00 €/mois
✓ Extérieur	1 enfant.....	43,00 €/mois
	2 enfants.....	76,00 €/mois
	3 enfants.....	108,00 €/mois
	4 enfants.....	130,00 €/mois
<u>Etude soir Ecole</u> (Année Scolaire 2019-2020)		
✓ Luray.....		40,00 €/mois
✓ Extérieur.....		51,00 €/mois

En outre pour la première semaine de juillet 2019 le prix forfaitaire de l'étude est proposé à 10 € et à 13 € par enfant respectivement pour les élèves luraysiens et extérieurs.
Accord unanime du Conseil Municipal.

BATIMENTS COMMUNAUX

➤ Travaux programmés en 2019

Monsieur Maignan, président de la commission municipale des bâtiments présente les divers travaux à réaliser pour l'année 2019 et propose, suite à consultations, les entreprises à retenir pour la réalisation de ces travaux.

1- Couloirs du groupe scolaire

Les travaux concernent les économies d'énergie et la sécurité des espaces.

Le Conseil Municipal confirme l'avis de la commission d'appel d'offres qui, pour l'unique lot « Menuiseries Extérieures », n'a attribué aucun marché et a déclaré l'appel d'offres infructueux. Suite à la consultation de plusieurs entreprises, le Conseil unanime décide d'attribuer ce lot à l'entreprise SOGAMA de Dreux pour un montant de 26 516,40 € H.T. (Monsieur Fillon ne prend pas part au vote).

L'entreprise Pasini de Vernouillet est retenue à l'unanimité pour effectuer les travaux de peinture d'un montant de 10 248,90 € H.T.

2- Restaurant scolaire

Les travaux concernant la réfection et l'isolation des plafonds ainsi que la reprise du système d'éclairage dans le but de réaliser des économies d'énergie.

Le Conseil, unanime retient l'entreprise Fernandes de Dreux (Plafonds) pour un coût de travaux de 10 559,80 € H.T. et la société WEE de Dreux (Electricité) pour un coût de 1 084 € H.T.

3- Dortoir

Il est nécessaire devant l'urgence (affaissement de dalles) de procéder à la réfection et l'isolation du plafond avec diminution de la hauteur de ce dernier.

Le réseau électrique d'origine sera révisé et la mise en place d'un système d'éclairage plus économe sera réalisée.

Le Conseil unanime retient l'entreprise Fernandes (Plafond) pour un coût de 2 867,00 € H.T. et l'entreprise WAS de Dreux pour un coût de 2 300 € H.T.

4- Classes

• Classe n°6

Pour pallier rapidement à l'affaissement du plafond de dalles et à la vétusté du réseau électrique, le Conseil unanime retient l'entreprise Fernandes pour la réalisation d'un faux-plafond à l'aide de dalles acoustiques pour un coût de 3 599 € H.T. et l'entreprise WAS pour la réfection et le renforcement du réseau électrique et la pose d'un système d'éclairage adapté et plus économe pour un montant de 2 500 € H.T.

• Classe n°8

Afin de remédier à un dysfonctionnement du réseau d'électricité dans cette classe, il est proposé de procéder à la réfection et au renforcement du réseau électrique ainsi qu'à la pose d'un système d'éclairage plus économe.

Le Conseil unanime retient l'entreprise WAS pour un coût de travaux de 2 700 € H.T.

URBANISME – VOIRIE – RESEAUX

↳ Exercice du droit de préemption urbain

Après avoir pris connaissance des déclarations d'intention d'aliéner les propriétés AB 420 ; AA 464 – 471 – 485 ; AA 426 – 432 – 436 – 442 – 538 ; AB 77 ; AB 50, le Conseil unanime décide le non exercice du droit de préemption urbain prévu par le Code de l'Urbanisme (Art. A 213-1 du CU) – (Monsieur Maignan ne prend pas part au vote pour la propriété AB 50).

↳ Travaux rue de la Commanderie

Monsieur Jouanneau, président de la Commission Municipale Urbanisme-Voirie-Réseaux, présente les divers travaux prévus dans cette rue.

- contrôle réseau gaz effectué par la société Gédia.

- contrôle de l'assainissement et eaux pluviales réalisé par la Communauté d'Agglomération.

Réfection de branchements et pose de boîtes de branchement.

- contrôle du réseau d'eau potable effectué par l'entreprise Maharaux.
- réfection des trottoirs et de la chaussée.
Le Conseil, unanime, retient l'entreprise Musci pour la réfection des trottoirs (coût 19 689 € H.T.) et l'entreprise Eurovia pour la réfection de chaussée (coût 20 972 € H.T.).
- aménagement Espace végétalisé
Le Conseil décide la suppression des arbres malades (prunus – côté impair) et leur remplacement par des massifs plantés d'arbustes.
Il sera demandé à l'entreprise Bosson de St Lubin-des-Joncherets d'effectuer une étude de réalisation soumise à la Commission Municipale ad hoc pour des plantations à l'automne 2019.
Accord unanime du Conseil.

ORGANISATION DES PROCHAINES MANIFESTATIONS MUNICIPALES

➤ En mai 2019

Les élus passent en revue les différentes manifestations et s'investissent dans leur organisation :

- le 8 : commémoration de la fin de la Seconde Guerre Mondiale
- le 19 : exposition Facel Véga (Espace Clairet)
- le 21 : bilan de l'opération de solidarité pour Noam (salle municipale)
- le 26 : élections européennes (restaurant scolaire)
- le 27 : vernissage du SNAP OFF (bibliothèque)
- le 28 : réunion du Conseil Municipal (mairie)

➤ Semaine du Souvenir

Monsieur le Maire présente les bases du programme proposé par le comité de pilotage mis en place pour cette manifestation qui se déroulera du 20 au 30 septembre 2019.

Ce programme et le budget prévisionnel seront définitivement arrêtés lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

Les membres du COPIL se réuniront le jeudi 16 mai à 18h00 en mairie.

PROGRAMMES DE LA « SEMAINE DU SOUVENIR » DU 20 AU 30 SEPTEMBRE 2019

- **Exposition A. Frank « Une histoire d'aujourd'hui » à l'Espace Clairet**
- **Exposition pédagogique « Sur les traces d'une photo » - L'Enfant et la Shoah. A la Salle Municipale.**

Durant la semaine : Vendredi 27 septembre

- Distribution de livres sur A. Frank aux CE1 et CE2 (niveau 1) et CM1 et CM2 (niveau 2) MATIN.
- Séance de cinéma au Ciné Centre à Dreux- projection du film « Au Revoir les Enfants » ou « Monsieur Batignolle ». APRES-MIDI

Samedi 21 septembre à 15H00 :

- Conférence sur la Résistance en Eure et Loir par Y. Brissard, Président de l'Association des anciens Résistants et amis du maquis de Plainville (28).
17H00 : Vernissage Exposition A. Frank.

SAMEDI 28 SEPTEMBRE 2019 A LURAY

Toute la journée exposition de véhicules militaires par l'association « 30 th Infantry Old Hickory »

- | | |
|-------|---|
| 10H00 | : Accueil des Personnalités- <u>Lotissement Gas Bernier 2.</u> |
| 10H15 | : Découvertes des quatre nouvelles plaques de rues dans le quartier par quatre Personnalités et quatre élèves qui liront un petit texte en lien avec celles et ceux dont hommage est rendu. Chants et musiques. |
| 11H00 | : Dépôt de gerbes au <u>Monument aux Morts</u> -
Chant de la Marseillaise par élèves et adultes. |

- 11H30 : A l'Espace Clairet, discours du :
- Maire de Luray
 - Représentant de l'ONACVG 28
 - Représentant de l'Ambassade du Canada en France
 - Représentant de la Fondation Mémorial de la Shoah
 - Représentant (e) de l'Etat
- 12H30 : Cocktail et remise des numéros de rues aux habitants.
- 13H30 : Déjeuner
- 15H00 : - Exposé par la responsable du Cercil -Mémorial de la Shoah sur les camps d'internement du Loiret.
- 15H30 - Témoignages d'une rescapée et d'un rescapé de Camps de Concentration
- Débat avec le Public.

A l'issue de la rencontre un verre de l'amitié sera servi.

Durant toute la semaine à la BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE, présentation et possibilité de prêt de littérature consacrée aux sujets abordés.

QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur Fillon : - courriers divers,
- remerciements suite à octroi de subvention.
- Monsieur Jaquinod : - préparation de la journée interassociations (samedi 18 juin)
- Monsieur Manuguerra : - exercice incendie groupe scolaire,
- distribution dictionnaires (CM2) et cartes bibliothèque (CP) le mardi 25 juin à 14h00 aux Ecoles.
- Monsieur Victor : - non-respect par certains automobilistes du sens unique de la rue Gas Bernier,
- réparation de véhicules sur parking rue Gas Bernier.
Nécessaire sera fait par intervention de Monsieur le Maire.
- Madame Maharoux : - sécurité des arbres de la cour des Ecoles.
Un diagnostic a été établi il y a deux ans.
Il sera prochainement renouvelé par l'entreprise Bosson.
- Madame Vandromme : - préparation du concert de J. d'Albi,
- nouvelle présidente de l'association Dreux Art Loisirs.
- Monsieur Deschamps : - recommandation pour :
 - conférence sur les « arbres remarquables » (St Lubin des Joncherets),
 - livre : « Vie secrète des Arbres ».
- Monsieur Jouanneau : - compte rendu de la réunion du SICSPAD.
Monsieur le Maire se renseignera auprès des services de la Communauté d'Agglomération sur les critères des participations communales pour la fiscalité 2019.

* * * *

**La prochaine réunion du Conseil Municipal
est fixée au mardi 28 mai 2019 à 20h00 en Mairie.**

* * * *